



Pour tous les espaces

Se connecter et retrouver son mot de passe

Ouvrir sa session, quel que soit l'espace, et demander un nouveau mot de passe

T02 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- Tout utilisateur : propriétaire, occupant, conciergerie, locataire, intervenant, mandant.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Une session ouverte sur votre espace, ou un lien pour choisir un nouveau mot de passe.

À PRÉVOIR

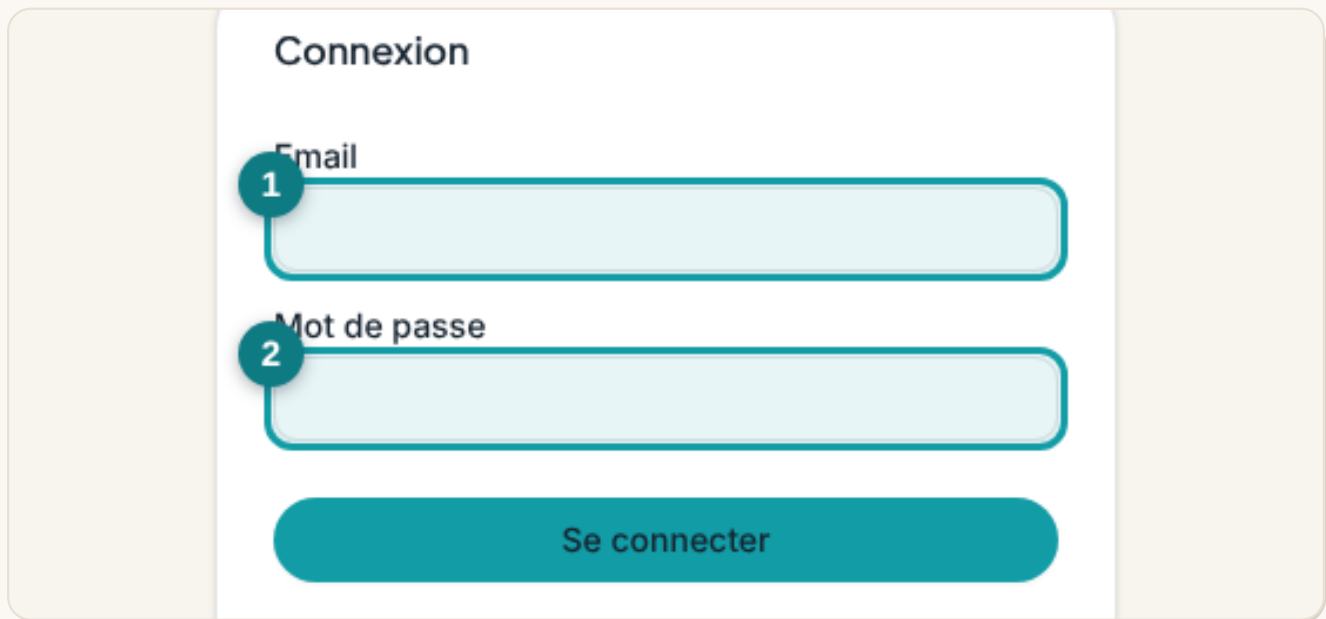
- Durée : 2 minutes
- L'adresse email du compte et son mot de passe

Les étapes

- 1 Ouvrez la page de connexion
- 2 Saisissez vos identifiants
- 3 Mot de passe oublié

1 Ouvrez la page de connexion

Sur le site, cliquez sur **Connexion**. Un seul identifiant ouvre votre espace, quel qu'il soit : les pastilles sous le formulaire rappellent les espaces possibles.



Connexion

1 Email

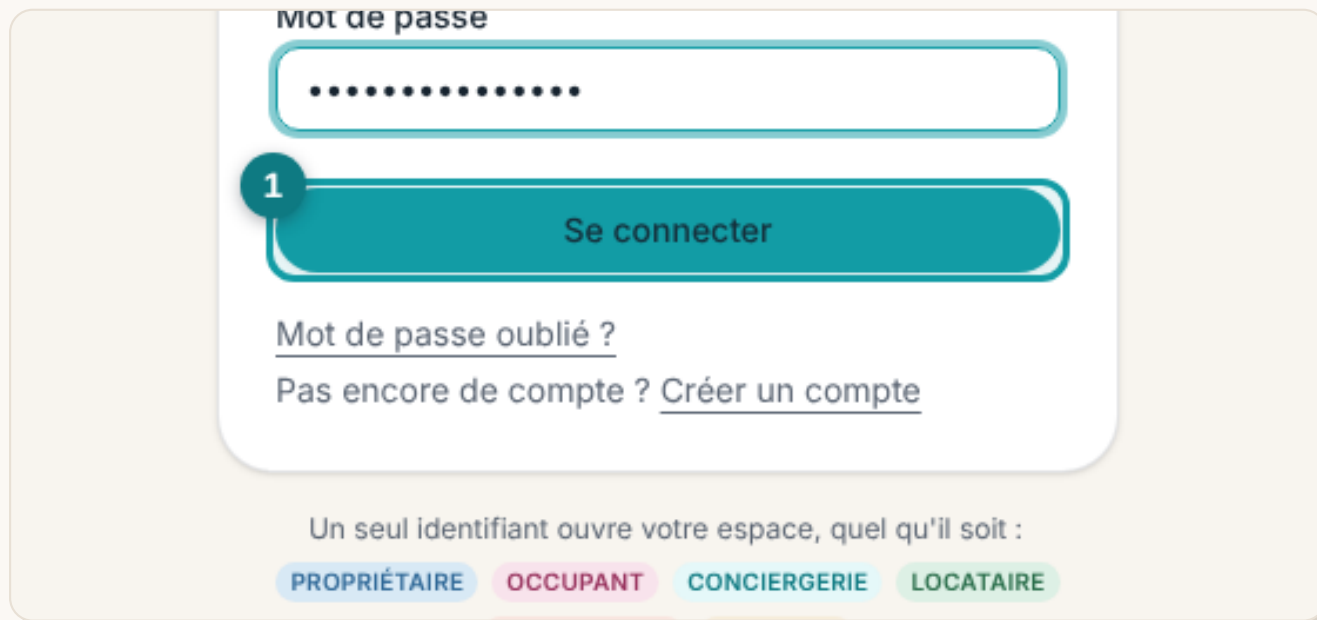
2 Mot de passe

Se connecter

- 1 Email du compte.
- 2 Mot de passe.

2 Saisissez vos identifiants

Tapez votre email et votre mot de passe, puis cliquez sur **Se connecter**. Si la double authentification est activée, un code à six chiffres vous est demandé ensuite (procédure T05). Un compte dont l'email n'est pas confirmé est refusé, avec un lien pour recevoir un nouveau message de confirmation.



Mot de passe

.....

1 Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Pas encore de compte ? [Créer un compte](#)

Un seul identifiant ouvre votre espace, quel qu'il soit :

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT CONCIERGERIE LOCATAIRE

- 1 Le bouton **Se connecter**.

3 Mot de passe oublié

Cliquez sur **Mot de passe oublié ?**, saisissez votre email et cliquez sur **Envoyer le lien de réinitialisation**. Vous recevez un email avec un lien pour choisir un nouveau mot de passe de 8 caractères au moins.

Mot de passe oublié

1 Email

2 Envoyer le lien de réinitialisation

[Retour à la connexion](#)

- 1 Votre email.
- 2 Le bouton qui envoie le lien.

BON À SAVOIR

L'email part de notre prestataire d'envoi : la capture s'arrête au bouton.

Et ensuite

- Activer la double authentification (procédure T05).
- Ouvrir le tableau de bord (procédure P37).